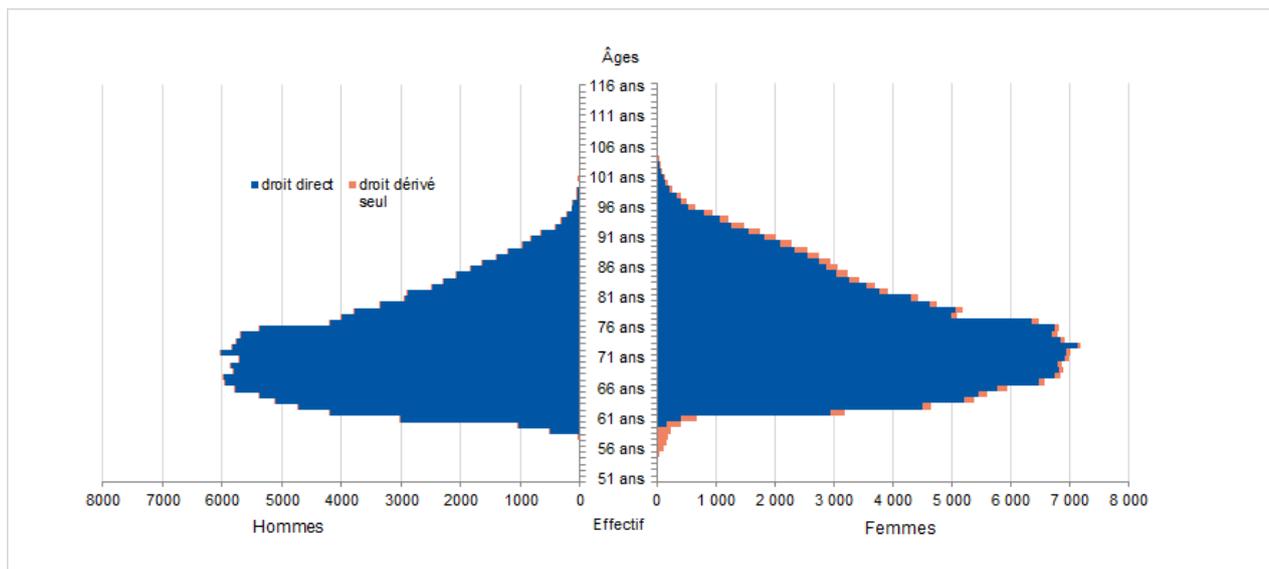


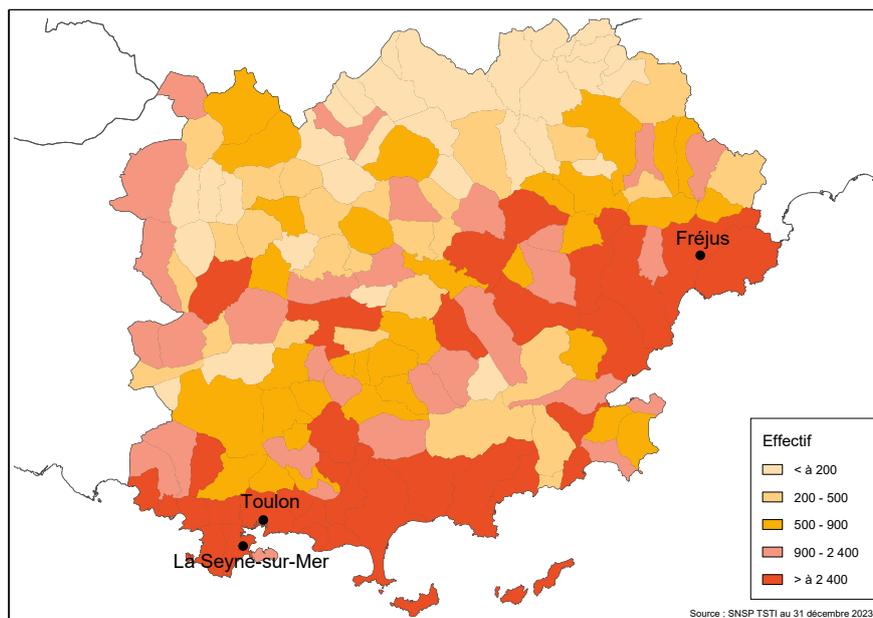
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	6 900	10 745	17 645
Droits directs (retraites personnelles)	6 431	7 126	13 557
Droits dérivés (retraites de réversion)	469	3 619	4 088
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	717	964	1 681
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 176	375	1 551
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,5 ans	64,0 ans	63,8 ans
Droits dérivés	75,3 ans	74,8 ans	74,9 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	125 794	159 018	284 812
Retraités percevant un droit direct seul	122 282	117 284	239 566
Retraités percevant un droit dérivé seul	355	6 506	6 861
Retraités percevant les deux à la fois	3 157	35 228	38 385
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	5,8%	5,4%	5,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	19 654	6 896	26 550
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,4 ans	75,7 ans	75,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	898 €	712 €	794 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	21,6%	44,1%	33,9%

### Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Toulon</b>			
Nombre total de retraités	14 951	21 129	36 080
Retraités percevant un droit direct seul	14 521	15 271	29 792
Retraités percevant un droit dérivé seul	37	1 021	1 058
Retraités percevant les deux à la fois	393	4 837	5 230
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	13,6%	10,0%	11,5%
<b>Fréjus</b>			
Nombre total de retraités	7 194	9 422	16 616
Retraités percevant un droit direct seul	6 980	6 799	13 779
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	320	336
Retraités percevant les deux à la fois	198	2 303	2 501
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	6,6%	4,9%	5,7%
<b>La Seyne-sur-Mer</b>			
Nombre total de retraités	7 060	9 293	16 353
Retraités percevant un droit direct seul	6 849	6 557	13 406
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	441	459
Retraités percevant les deux à la fois	193	2 295	2 488
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	7,8%	7,8%	7,8%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr](https://statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr)